

# SNPREES FO

6-8, Rue Gaston Lauriau  
93513 MONTREUIL Cedex  
Tél. 01 56 93 22 88 – Fax 01 56 93 22 87



Ce jour, Le SNPREES-FO a adressé cette lettre à Mme Péresse

## Communiqué de Presse

Madame la Ministre,

Nous prenons acte du fait que les premiers des principes que vous ayez retenus le 27 février, en ce qui concerne les statuts des universitaires, soient les principes à valeur constitutionnelle d'indépendance et de liberté des enseignants-chercheurs, et leur qualité de fonctionnaire de l'État, avec le principe de l'égalité professionnelle.

Pour nous et pour tous les universitaires, cela signifie un retour aux bases statutaires du décret de 1984, donc l'abandon des précédents projets. Pour nous l'affirmation de ces principes devraient amener à remettre en cause certains des autres principes retenus le 27 février, par exemple la modulation de toutes les activités dans le cadre annuel de 1607 heures, ou la modulation en hausse des services sur la base du volontariat. Sur ces bases nous participerons à la réunion que vous organisez le 3 mars 2009.

Nous vous rappelons également que nous demandons avec les délégués des universités, avec l'Intersyndicale de l'Enseignement supérieur :

- le retrait du projet de réforme de la formation des enseignants et de leur recrutement ;
- le maintien du rôle des organismes de recherche et l'abandon du nouveau projet de contrat doctoral.
- le rétablissement des emplois supprimés au budget 2009, un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires et la révision de la politique d'allocation des moyens.

Sur ce dernier point, nous prenons acte de l'annonce de l'arrêt des suppressions de postes en 2010 et 2011 dans les Universités. Nous maintenons notre demande de l'arrêt des suppressions de postes dans les organismes de recherche, ainsi que du rétablissement de tous les postes supprimés en 2009.

Montreuil, le 2 mars 2009